

Nos bénévoles vous Expliquent <u>le photovoltaïque</u>



DEVIS PHOTOVOLTAÏQUE QUE FAUT-IL EXIGER ?

Un devis permet d'être certain de ce qui sera fait. Un élément absent du devis : aucune garantie de l'obtenir !

Ce qu'il faut au minimum sur le devis :

- Logo, cachet, signature et N° RCS de la société
- N° QualiPV, N° RGE
- Type d'installation (vente totale / vente surplus / sans vente)
- Puissance installée en Wc
- Nombre, Marque, modèle des panneaux et des onduleurs
- Système d'intégration⁽¹⁾
- Montant de chaque élément + de la main d'œuvre
- Vérifier qu'il y a fourniture de :
 - Interrupteur/sectionneur+ parasurtenseur adapté au photovoltaïque
 - Entre les panneaux et l'onduleur : un interrupteur sectionneur
 - Entre l'onduleur et le compteur EDF : un disjoncteur différentiel
 - Dispositif de comptage de la production (onduleurs sans affichage)
- Il faut que soient indiquées les prestations
 - Déclaration des travaux
 - Demande raccordement⁽²⁾
 - Convention raccordement⁽³⁾
 - Installation avec ou sans sous-traitance
 - Mise en service
 - Demande consuel
 - Demande de contrat avec EDF-OA⁽⁴⁾
- (1) Si présent (surtout pour bénéficier du prix d'achat intégré de la vente totale)
- (2) Dans le cas de la vente en totalité
- (3) Dans le cas de la vente en surplus
- (4) Dans le cas de la vente en totalité ou en surplus



